

COMMUNE DE MENDE

OBJET :
Examen et
vote du
budget
primitif 2021 –
budget
annexe
Lotissement
de Bahours

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 23 Mars 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-trois du mois de Mars, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etaient présents : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Monsieur François ROBIN, Madame Aurélie MAILLOLS, Adjoint, Madame Marie PAOLI, Madame Ghaliya THAMI, Monsieur Alain COMBES, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Madame Catherine THUIN, Madame Catherine COUDERC, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Madame Valérie TREMOLIERES, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Monsieur Jérémy BRINGER, Conseillers Municipaux.

Par procuration : Monsieur Jean-François BERENGUEL (Monsieur François ROBIN), Madame Françoise AMARGER-BRAJON (Madame Elizabeth MINET-TRENEULE), Adjoint, Monsieur Raoul DALLE (Madame Marie PAOLI), Monsieur Thierry JACQUES (Madame Régine BOURGADE), Monsieur Nicolas ROUSSON (Madame Patricia ROUSSON), Madame Betty ZAMPIELLO (Monsieur Vincent MARTIN), Madame Marise DA SILVA (Monsieur Philippe POUGET), Madame Fabienne HIERLE (Monsieur Bruno PORTAL), Conseillers Municipaux.

Absent : Monsieur Christophe LACAS, Conseiller Municipal.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Adjointe, ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Le Conseil Municipal :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2112-1,

VU le compte rendu du débat sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé à la séance du Conseil Municipal du 23 février 2021,

VU le projet de budget primitif budget annexe « Lotissement de Bahours » présenté par Monsieur le Maire pour l'exercice 2021 qui s'équilibre ainsi qu'il suit en dépenses et en recettes :

- Investissement :250 000,00€
- Fonctionnement :500 000,00 €

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 24
▪ représentés : 8
▪ absent : 1

Date de l'envoi et
de l'affichage de
la convocation :
16 mars 2021

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
du compte-rendu
de la séance :

30 MARS 2021

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

Après en avoir délibéré, avec 25 voix pour, 6 abstentions et 1 voix contre, **APPROUVE** le budget primitif budget annexe « Lotissement de Bahours » de l'exercice 2021 et **VOTE** les crédits qui y sont inscrits.

Publié le ...21 AVR. 2021
Le Maire,



Pour extrait conforme,
Mende, le 25 mars 2021
Le Maire,
Laurent SUAU.

